

LES CLEFS DE LA TOUR

Cette lettre d'information papier porte à votre connaissance : « Le mot du maire », quelques informations utiles et le début de quelques articles que vous retrouvez intégralement sur le site internet de la mairie de Saint-Pierre d'Entremont Savoie régulièrement mis à jour sur saintpierreentremont.org.



Le printemps vient de commencer. Les **travaux de la traversée du bourg** vont reprendre. Ils porteront principalement sur la partie parking devant la mairie, l'espace devant le presbytère et l'achèvement des gradines. Même si, à terme, l'aménagement pourra encore évoluer, l'objectif est de faire un espace plus propre et plus accueillant en attendant d'avoir les financements pour finir la place du village.

Concernant la **réhabilitation de l'ancienne école**, nous devrions lancer les marchés dans les prochains mois ; nous sommes toujours dans l'attente de réponses à des demandes de subventions. La dernière étude, lancée en début d'année, au sujet de l'impact de la mérule sur les planchers et solives du rez-de-chaussée, a mis en évidence la nécessité de refaire une dalle. Cela entraînera donc un coût supplémentaire.

Pour ce qui est de l'**habitat participatif aux Bandet**, une famille s'est désistée du projet. Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés pour rejoindre le collectif. Nous pourrions ainsi compléter le nombre de logements.

La tant attendue **Maison d'Assistantes Maternelles** ouvrira très rapidement ses portes ! Soit dès le mois de juillet, avec une fermeture en août, soit à partir de septembre. Pour l'instant deux assistantes sur trois ont obtenu leurs agréments, leur permettant ainsi d'exercer.

Restons dans le domaine de l'enfance pour préciser que les parents qui auront des enfants à inscrire pour la première fois pour la **rentrée scolaire de septembre 2023**, doivent faire toutes les démarches en mairie avant le 13 mai

Toujours dans la perspective des activités sociales dans la vallée, notez que, dans le cadre de la **démarche handicap de la CCCC**, des ateliers ludiques auront lieu le 6 mai à la salle Notre Dame.

Lors du dernier « Mot du maire », je mettais en avant la plateforme de covoiturage mise en place fin 2022 et qui compte aujourd'hui 71 membres. Après renseignements, les utilisateurs de cette plateforme ne pourront pas bénéficier des aides au covoiturage de l'État. C'est bien dommage, mais continuons tout de même à covoiturer !

La question de la mobilité étant importante dans les Entremonts, la CCCC a décidé d'acquérir **8 Vélos à Assistance Électrique supplémentaires**, qui seront mis en gestion à l'association Adéquation et entreposés à la Ressourcerie de Saint-Laurent du Pont. Toute personne à faibles ressources (Chômeur, Étudiant, Apprenti, Stagiaire...) pourra bénéficier de ces VAE à un coût très réduit pour l'aider dans sa mobilité. L'inauguration aura lieu le 13 mai à 10h à la Ressourcerie.

Et n'oubliez pas que le 13 mai, c'est aussi la date des **prochains Conseils de hameaux** !

Avant de conclure, je souhaitais faire un retour sur la **saison touristique 2022 du Cirque de Saint-Même**. Les actions mises en place pour limiter la sur-fréquentation portent leurs fruits. Sur la saison, ce fut plus de 1000 voitures en moins à Saint Même ; en revanche, il y a une augmentation des motos et des bus. Alors que la reprise du chalet accueil de Saint-Même (buvette) n'a pas, pour l'instant, trouvé preneur, nous sommes toujours à la recherche de personnels pour compléter l'équipe du péage de Saint-Même ; n'hésitez pas à vous faire connaître si cela vous intéresse (les offres d'emploi sont disponibles sur le site de la mairie).

Notez également que la commémoration du **maquis de Chartreuse** aura lieu le 10 juin dans le Cirque.

Et pour finir, un petit clin d'œil vers un outil développé par le PNRC, qui demeure très méconnu. Il s'agit de la **carte des points de ventes et producteurs de Chartreuse** : n'hésitez pas à consulter le site du Parc pour aller vous balader sur cette carte.



Rentrée des classes 2023

Comme chaque année, il est souhaitable de connaître au plus tôt les effectifs de la rentrée.

Les inscriptions en mairie se font avant le 13 mai 2023.

Les familles doivent venir avec le carnet de santé afin de bien vérifier que les vaccinations obligatoires sont à jour.

Pour les petits qui entrent à l'école pour la première fois : la directrice de l'école informera directement les familles qu'une demi-journée de découverte sera proposée sur le temps de classe aux alentours du 20 juin.

Pour les plus grand qui arrivent suite à un déménagement, il leur sera également proposé de venir découvrir leur classe.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/rentree-des-classes-2023/>



Réhabilitation de l'ancienne école

Le 3 mars 2023, 11 communes, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et la Région AuRA ont signé un contrat aux termes duquel la Région AuRA s'engage à investir 856 000 € sur le territoire de Chartreuse. St Pierre d'Entremont Savoie a reçu, dans ce cadre, une subvention de 58 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne école.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/contrat-region-signature/>



CONSEILS DE HAMEAUX

RAPPEL

Les 5 conseils de hameaux de printemps se tiendront le **samedi 13 mai 2023**.

Ils seront, comme à l'accoutumée, co-animés par les habitant·e·s-relais et les élu·e·s.

L'ordre du jour de ces conseils sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/conseils-de-hameaux-de-printemps-samedi-13-mai/>



Restrictions de circulation - Cirque de Saint-Même

Régulation de la circulation et du stationnement entre Saint-Même-le-Bas et le cirque de Saint-Même du 8 avril au 24 septembre 2023.

La réglementation est applicable :

- les samedis, dimanches et jours fériés du 08 avril au 13 juillet, entre 9h00 et 17h00.
- tous les jours, du 14 juillet au 3 septembre, entre 9h00 et 17h00.
- tous les samedis, dimanches et jours fériés du 04 septembre au 24 septembre, entre 9h00 et 17h00.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/restriction-de-circulation/>



Maintien de la vigilance sécheresse

Après plusieurs mois d'alerte sécheresse en 2022, la Savoie demeure, pour le 5e mois d'affilée, et malgré les pluies des dernières semaines, placée en situation de "vigilance sécheresse".

L'arrêté préfectoral du 13 avril 2023 maintient les mesures de restriction des usages de l'eau.

Professionnels et particuliers sont fortement incités à économiser l'eau.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/alerte-secheresse-renforcee/>

